

## VOUS &amp; NOUS

## ÉDITO

Gilles DEBERNARDI



## Taisez-vous, les journalistes !

Le pouvoir chercherait à intimider les journalistes qu'il ne s'y prendrait pas autrement. En l'espace de quelques semaines, huit d'entre eux se trouvent convoqués par la Direction générale de la sécurité intérieure. Motif ? Avoir enquêté sur les ventes d'armes françaises à l'Arabie Saoudite ou les ramifications du scandale Benalla. Autant de sujets qui gênent aux entournures. Les révélations des reporters, dont nul ne conteste la véracité, mettraient la nation en péril. Rien de moins. Ils n'ont pourtant fait que leur travail, gravé dans le marbre de la Constitution : « Porter à la connaissance des citoyens des informations d'intérêt public ». On ne sache pas qu'une démocratie puisse fonctionner autrement. À moins que la France, critiquant volontiers là-dessus Pologne et Hongrie, ne cherche à son tour à limiter la liberté d'expression. Le « secret-défense », un peu vite dégainé par la DGSI, constituerait alors un moyen commode d'effrayer les empêcheurs de gouverner en rond. Sur l'ordinateur des lanceurs d'alertes, pèse ainsi une drôle d'épée de Damoclès. L'État leur passe à la question : « Dis-moi qui t'as renseigné ? ». Sournoisement, on semble vouloir retirer à la presse l'indispensable « protection des sources » que lui garantit la loi. Si l'affaire venait à réussir, le présumé « nouveau monde » nous ramènerait à l'ère monarchique. Au temps de Beaumarchais : « Pourvu que je ne parle en mes écrits ni de l'autorité, ni du culte, ni de la politique, ni de la morale, ni des gens en place, ni des corps en crédit, ni de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs. »

## @ LA QUESTION DU JOUR

Possibilité de repasser de 80 à 90 km/h : faut-il annuler les PV déjà dressés aux automobilistes ?

## @ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER

Plastiques : êtes-vous prêts à changer vos habitudes pour limiter la pollution ?

**Oui 88 % Non 12 %**  
Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (6 746 votes). Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace. Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré : [ledauphine.com](http://ledauphine.com), rubrique "La question du jour".

## @ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



**Australie : une très forte lumière dans le ciel a réveillé les habitants**  
À voir sur le site du Dauphiné Libéré : [ledauphine.com](http://ledauphine.com)

le dauphiné **Abonnement Fête des Mères**

**VOTRE JOURNAL à 0,99€ au lieu de 1,10€**

**ET RECEVEZ EN PLUS LE MAGNIFIQUE BRACELET STARLIGHT**



Abonnement de 3 mois minimum - Photo non contractuelle

## ABONNEMENT 7 JOURS / 7

- Par prélèvement, votre journal à 0,99€ au lieu de 1,10€, le dimanche 1,44€ au lieu de 1,60€ + le bracelet Starlight, pendant les 6 premiers mois, puis 1,10€ en semaine et 1,60€ le dimanche.
- 1 an au comptant : 383,76€ au lieu de 426,40€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches + le bracelet Starlight.
- 3 mois au comptant : 95,94€ au lieu de 106,60€ soit 78 exemplaires semaine et 13 dimanches + bracelet Starlight.

Pour vous abonner, appelez le **0 800 88 70 01** Service & appel gratuits ou retournez après avoir complété le bulletin ci-dessous à : **Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex** - Accompagné de votre règlement pour un règlement au comptant. - Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

## Indiquez vos coordonnées

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
CP/Ville ..... Tél. ....

**Pour payer par prélèvement, c'est facile :** remplissez et signez le mandat SEPA ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire.

Mandat de prélèvement SEPA : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9022393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré  
Adresse : 050, route de Valence Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom : .....  
Votre Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : .....  
BIC : ..... Paiement :  Récurrent/Répétitif  Ponctuel  
A : ..... Le : .....

Signature : .....  
Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

## LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

## ENVIRONNEMENT

Après l'annonce du rapport des experts de l'ONU sur la

## Biodiversité dans nos

**Par la variété de leurs territoires et des climats, Auvergne Rhône-Alpes et Paca constituent un exceptionnel réservoir d'espèces. Mais à l'instar du reste du monde, le vivant est en régression. Le point alors que la Fête de la nature décline ses animations jusqu'à dimanche.**

On le sait : une hirondelle fait de moins en moins les printemps. Et les nouvelles concernant la recrudescence "visible" de faune entre Alpes, Rhône et Provence ne reflète qu'une infime part de la biodiversité. Le chacal doré a fait son apparition en France en Haute-Savoie, signe de son extension en Europe. Le loup, dont l'aire de répartition est aux deux tiers alpine, atteint un premier seuil de viabilité. Et le gypaète fait l'objet depuis 20 ans d'un vaste programme national de réintroduction, comme récemment dans le Diois.

Dans le même temps, le lynx, revenu dans le Jura depuis la Suisse, souffre et reste rare dans les Alpes (moins de 50 individus), victime du trafic routier et des braconniers. Sur-tout, la biodiversité ne se limite pas aux animaux remarquables. Et des oiseaux nicheurs aux batraciens, en passant par les insectes ou la flore, ce patrimoine vivant qui anime depuis toujours notre paysage est, lui, plutôt en déclin. À France Nature Environnement, Georges Erome, monsieur biodiversité, pointe « la réduction de grande ampleur des petits oiseaux. Sur le Rhône, le castor n'est pas menacé, la loutre est protégée, mais des tas d'espèces, sans être emblématiques comme les passereaux, sont en pleine décroissance. »

## Des atouts uniques

Comparé aux grandes plaines agricoles, le quart Sud-Est se distingue par des atouts écologiques indéniables. « C'est le territoire le plus riche de France en biodiversité, par sa géographie. Des sommets de 4 000 m jusqu'à la Méditerranée, avec un grand fleuve, couloir de migrations, et un système de vallées à la topographie favorable », analyse Benjamin Kabouche, coordinateur de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) en Provence Alpes Côte d'Azur (Paca). Parmi ce trésor, figurent des espèces « reliques glaciaires », communes il y a 10 000 ans à toute la France. « Et à la différence de la Beauce, on a une agriculture diversifiée, moins intensive, aux surfaces modérées. » Et de grands périmètres préservés,



La population de lynx reste faible et fragile. Des espèces communes comme l'hirondelle ont vu leurs effectifs diminuer de près de 30 % dans la région en 20 ans Photos ONCFS Haute-Savoie/C.REVILLARD et Le DL/Alain ROUX



entre parc et réserves.

Cependant, les menaces sont là. À la LPO, Patrice Franco estime que le tableau est sous-estimé car bien des espèces sont maintenues sous perfusion grâce à l'action de bénévoles. Ce qui ne doit pas masquer la dangereuse chute des effectifs de tant d'autres, les oiseaux domestiques au premier chef : « Avant, seuls les spécialistes s'en rendaient compte. Depuis 5 ans, "Monsieur tout le monde" vient nous voir pour s'étonner. » En 30 ans en Europe, les populations d'insectes auraient diminué de 80 %, plaçant les insectivores en danger de mort.

## 35 % des oiseaux nicheurs menacés

Les chiffres sont édifiants. En témoignent les résultats du suivi temporel des oiseaux communs (programme STOC), selon Arthur Vernet, à la LPO Rhône-Alpes : « Sur 400 secteurs, en 15 ans, on a perdu 14 % d'alouettes des champs, 50 % de bruants jaunes et 28 % d'hirondelles rusti-

ques qui ont de plus en plus de mal à faire leur nid. » Quelques espèces progressent comme le merle noir qui s'adapte à tout type d'habitat ou le rouge-gorge en milieu forestier, plus résistant que les oiseaux des villages.

En Paca, qui abrite 85 % des espèces d'oiseaux nicheurs françaises, c'est précisément sur cette catégorie que le constat de la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est le plus inquiétant. Plus d'un tiers est menacé de disparition : 82 sur 235 espèces évaluées. Près du triple du niveau mondial. Pour le reste 16 % des odonates (libellules) pourraient disparaître et 11 % de la flore seraient affectés. Avec 3 400 espèces indigènes recensées, la région abrite 65 % de l'éventail floral français. Depuis les dernières décennies, 26 fleurs ont disparu à cause des aménagements, des disparitions de zones humides, de la pollution des eaux et des modifications agricoles...

Antoine CHANDELLIER

## Les causes de l'effondrement

Première raison de l'érosion de biodiversité : les changements d'usage des terres. Les aménagements destructeurs d'habitat, le mitage des espaces agricoles, l'urbanisation, la fragmentation des paysages entre autoroutes, voies ferrées, lignes électriques, comme dans la vallée du Rhône. Le changement climatique est un accélérateur des problèmes, notamment sur la diminution des zones humides. La pollution entraîne la diminution de ressource alimentaire (insectes) et des effets en chaîne. Outre les pesticides, le rôle néfaste des contaminants invisibles est mal évalué. Enfin les espèces envahissantes, telle l'herbe de la pampa introduite pour décorer les jardins ou la grenouille rieuse pour orner les bassins et animer les cours de sciences nat' prolifèrent au détriment d'espèces endémiques et déstabilisent les écosystèmes. Le moustique tigre, lui, s'acclimate très vite !

## Un tiers des espaces protégés de France



Une alouette des champs. Photo Le DL/Alain ROUX

Les deux régions, Auvergne Rhône-Alpes et Paca, concentrent le plus grand nombre d'aires protégées dans l'Hexagone, signe de la richesse de la biodiversité. Elles accueillent cinq des dix Parcs nationaux : Vanoise, Écrins, Calanques, Mercantour et Port Cros. Mieux, avec 32 réserves naturelles en Auvergne Rhône-Alpes (9 rien que sur le département de la Haute-Savoie) et 12 en Paca, près d'un tiers de cette catégorie d'espaces protégés en France, sont situés dans le Sud-Est.

## L'altitude, zone refuge pour les espèces



La réserve intégrale de Lauvitel est unique en France.

Photo archives Le DL/E.DUFFÉAL

Voilà 15 ans que le Centre de recherche sur les écosystèmes d'altitude, basé à Chamonix, étudie l'impact du climat sur la biodiversité en zones alpines. Sa directrice Anne Delestrade constate un démarrage de la végétation plus tôt au printemps : quatre jours par décade pour le bouleau et sept pour le frêne. « Les saisons sont plus longues. » Or on assiste à une remontée en altitude d'espèces, y compris celles de plaines. Cela préfigure une concurrence en ces zones fragiles où certains végétaux, peu habitués aux saisons élargies, seraient perdants. Ainsi, la renoncule des glaciers voit son espace vital se faire grignoter. Des mammifères et des oiseaux, tels le lièvre ou l'alouette, plus adaptés au pastoralisme et à ses pâturages, fuient les zones agricoles inten-

sives. « Le milieu alpin est à l'écart des grandes causes de perte de biodiversité, telle la destruction des habitats. C'est son principal atout. » Des zones refuges, a contrario des grandes régions de l'ouest de la France et des plaines céréalières, où la déperdition est d'ampleur.

## De nouvelles espèces dans la réserve de Lauvitel

De même, certaines espèces souffrant du réchauffement climatique, tel le lagopède, sont contraintes de se replier en altitude. Responsable scientifique du Parc national des Écrins, Richard Bonet, estime à 10 % les espèces qui demandent une attention très forte dans les zones alpines. Il dispose d'un laboratoire unique en France, la réserve intégrale de Lauvitel, à voca-

tion scientifique, où l'homme n'a pas le droit de pénétrer, le plus haut niveau de protection selon l'échelle de l'UICN. En 25 ans, rien n'a bougé dans le paysage, sauf le glacier condamné par la hausse de températures : « La biodiversité qu'on connaissait y est toujours. On trouve même de nouvelles espèces. La preuve que dans un espace à l'abri de tout impact humain direct mais pas indirect (le climat), la biodiversité se maintient. On a découvert de nouvelles espèces, jamais vues en France, d'araignées ou de champignons. Mais on ne peut pas affirmer qu'elles n'étaient pas là avant. » Les plantes arctico-alpines seront les plus vulnérables au climat, dans un milieu qui a besoin de plus de temps pour se reconstituer.

A.Ch.

## LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

6<sup>e</sup> extinction de masse en cours qui menace 1 million d'espèces dans le monde  
régions : l'état d'alerte ?

| Rhône-Alpes | Paca   |        |
|-------------|--------|--------|
| Espèces     | 18 653 | 28 449 |
| Menacées    | 525    | 721    |
| Protégées   | 3 141  | 3630   |

Les degrés de menaces de l'UICN\* en danger critique (CR) en danger (EN) vulnérable (VU)

**LA PIE GRIÈCHE**

Qu'elle soit à poitrine rose ou à tête rousse elle est en danger critique dans tout le sud-est. Comme tous les animaux insectivores, la pie grièche a subi de plein fouet la raréfaction de son alimentation principale. Autrefois commune dans toute la région, sa présence est fort disparatée. Selon la LPO, elle a perdu 50% de ses effectifs en 20 ans.

**LE LAGOPÈDE ALPIN**

Vulnérable dans certaines régions comme Provence Alpes Côte d'Azur le lagopède n'est pas menacé au niveau national. Cependant il souffre du réchauffement climatique. Et cette espèce typique de nos massifs se réfugie de plus en plus haut. On ne le voit plus dans les Préalpes et son aire de répartition diminue.

## CES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES EN PÉRIL

**LE GRAND RHINOLOPHE**

De la famille des chauves-souris, ce mammifère dont le régime alimentaire reposait principalement sur le bousier souffre de la disparition de cet insecte en raison du changement de niveau de décomposition des déjections bovines. Pas encore menacé, il est sur le déclin, comme tous les groupes de chauves-souris, insectivores, dont l'habitat est perturbé par les loisirs, les pesticides, les routes et l'éclairage.

**LE VAUTOUR PERCNOPTÈRE**

Comme son cousin des Alpes, le gypaète, nécrophage briseur d'os, le vautour a été réintroduit après avoir disparu dans les années 1930 sauf dans les Pyrénées dernier foyer de vautours fauves. Revenu en 1982 dans certaines zones, le percnoptère (95 couples dans l'Hexagone), en danger en France et en situation critique en PACA, s'observe dans les gorges de l'Ardeche, le Ventoux ou les Baronnies. Il est en forte régression du sud de l'Europe à l'Afrique du nord. Ces animaux sauvages nichant dans les falaises sont très sensibles à la fréquentation touristique.

**L'HERMITE ET LES PAPILLONS**

Il connaît le plus fort déclin en France ces dernières années, selon la LPO. Menacé par la fermeture de son milieu, la déprise agropastorale, l'impact des phytosanitaires, l'hermite (au Monétier dans les Hautes-Alpes sur la photo) s'épanouit en milieux ouverts et secs. En danger sur la liste rouge de PACA et vulnérable en France, il n'est pas protégé et de plus en plus rare en Rhône-Alpes. Sur 254 espèces de papillons (85% des espèces françaises) 16 sont menacées de disparition en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**LES LIBELLULES OU ODONATES**

Plus de 16% des odonates de Provence Alpes Côte d'Azur, qui abrite 87% des espèces françaises, sont menacés de disparition. En cause le très fort taux d'urbanisation qui remonte jusque dans les vallées des Hautes-Alpes entraînant une importante dégradation des zones humides. La libellule déprimée ou dépressive, bien connue dans les Alpes, en raison de la forme de son abdomen fait l'objet de toutes les protections.

**LE SONNEUR À VENTRE JAUNE**

Les amphibiens figurent parmi les groupes les plus menacés, un spécimen sur trois pourrait disparaître dans le monde. Très protégé, ce crapaud au nom amusant peut à lui seul faire reculer un projet d'aménagement. Le sonneur à ventre jaune pâtit de la destruction de son habitat et des pesticides avec sa peau très fine et du changement climatique avec la raréfaction des zones humides. Vulnérable en France, le sonneur est en danger en PACA.

**L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES**

Préserver dans le lit du Buëch (Hautes-Alpes), où elle est interdite de pêche, cette espèce classée en danger fait l'objet d'une vigilance particulière dans le réseau Natura 2000. Comme les autres espèces de crustacés autochtones de l'ouest de l'Europe, elle est en rapide et constant recul depuis plusieurs décennies, en raison de pressions anthropiques comprenant le braconnage, la pêche intensive, et la dégradation de la qualité de l'eau et de l'habitat mais aussi de la concurrence des espèces introduites.

**LE BUSARD CENDRÉ**

Il figure parmi les espèces dont la taille de la population régionale est très réduite. En danger critique, cette espèce ne doit pas dépasser quelques dizaines de couples en Rhône-Alpes en voie d'extinction notamment en Isère. Ce rapace qui niche au sol, voit son habitat menacé par la modification des travaux agricoles et les moissons précoces. Protégé depuis 1981, selon la LPO il ne se maintient que grâce à la protection.

**LA BENOÎTE À FRUITS VARIABLES**

Attention espèce ultra localisée. En France on ne la trouve plus qu'à Gap (Hautes-Alpes) où la « station » a été découverte en 1853. Cette espèce des étages montagnard à subalpin du pourtour de la Méditerranée et de l'Ouest de l'Asie, pousse dans les balmes et vires rocheuses calcaires abritées, selon le conservatoire botanique national alpin. D'abord menacée par les collectionneurs, la benoîte à fruits divers fait l'objet d'un suivi régulier depuis les années 80. La diminution des populations serait enrayée suite à la mise en place de grillages de protection.

**DELICES ET SERVICES 2 PROXIMITE**

Portage de repas à domicile | Bricolage | Cours | Nettoyage

**JARDINAGE**

VOUS N'AVEZ PLUS LA POSSIBILITÉ DE VOUS OCCUPER DE VOTRE JARDIN ET VOUS SOUHAITEZ EN PROFITER SANS EN AVOIR TOUTES LES CONTRAINTES ?

DS2P vous libère des corvées de jardinage : nous intervenons à votre demande pour des prestations ponctuelles ou régulières.

Les jardiniers à domicile réalisent des prestations telles que :

- Nettoyage des espaces extérieurs - Débroussaillage - Taille de haies
- Tonte et ramassage du gazon - Désherbage préventif - Taille des massifs d'arbuste

MOIRANS / 04 76 25 83 63 | GRENOBLE / 04 76 22 33 16

contactds2ppv@gmail.com | www.ds2p.fr | info@ds2p.fr

## QUESTIONS À...

Isabelle AUTISSIER Présidente de WWF France (Fonds mondial pour la nature)

## « En France, le problème numéro 1 est agricole »

Que pensez-vous de la réaction d'Emmanuel Macron après le rapport de l'ONU ?

« Il nous a dit que le gouvernement allait prendre ce sujet à bras-le-corps. Tant mieux. Il est grand temps. Mais dans les mesures annoncées, une seule est réellement nouvelle. Elle concerne les aires maritimes protégées. On est aujourd'hui aux alentours de 20 %, il nous a promis 30 %, dont un tiers sera plus strict, ce qui équivaut à 10 % de l'espace à protection forte. Maintenant on attend les décrets, les moyens. Quant aux autres mesures, certaines sont inscrites dans des projets de loi, mais sans objectifs chiffrés ou de temps. Sur l'artificialisation des sols, on en sait largement assez pour agir. Un département français disparaît tous les ans sous les coups d'aménagements : on sait ce qu'il faut faire en termes de fiscalité. Maintenant, il faut inscrire cela dans la loi et ça tarde beaucoup. »



Photo Le DL/Lisa MARCELJA

Faut-il davantage de zones protégées ?

« Nous avons des parcs nationaux ou régionaux, mais on peut y faire encore beaucoup d'activités dommageables pour la biodiversité. Les réserves naturelles sont plus strictes. Cela va dans le bon sens mais ça ne suffit pas pour enrayer la perte de biodiversité. Au niveau français, le problème numéro 1 est plutôt agricole, avec les pesticides et produits de traitements qui ont un impact très lourd sur les insectes et, par répercussion, les oiseaux qui meurent de faim. Il y a aussi la conservation des sols : le fait de couper les haies ou d'abandonner les prairies permanentes pour les mettre en culture pendant qu'on nourrit les vaches avec le soja d'Amérique du sud. »

Il serait donc vain de sanctuariser la nature ?

« C'est toujours bien, ça protège plus ou moins les espèces. Mais on ne pourra pas sauver la biodiversité en se limitant à une peau de léopard d'aires protégées. Il faut une vision globale et que les zones hors parcs conservent aussi de la biodiversité ordinaire, des vers de terres, des insectes, de la flore, tout ce qui nous permet de vivre en équilibre et qui constitue souvent des aides à la culture et l'agriculture bio, limitant la prolifération de certains insectes nocifs. Il faut en revenir à cette agriculture d'équilibre. On ne sauvera pas une espèce en la mettant sous cloche. Mais en lui laissant son espace de vie. »

Que pensez-vous des initiatives en région, à l'instar des réserves de vie sauvage, comme dans la Drôme ?

« Ce sont des réservoirs qui peuvent diffuser après. Mais tout ça ne diffusera que si on arrête d'avoir des pratiques qui éradiquent la vie autour. Si à côté vous avez des champs de maïs traités avec les pesticides, cela ne servira pas à grand-chose. »

Parmi les initiatives citoyennes, que peut-on faire ?

« Il y a beaucoup de choses à faire, à commencer par son jardin. En n'utilisant pas de produits toxiques, en faisant des cabanes à insectes, des nids pour les oiseaux, en arrêtant de tondre sa pelouse à 1 mm de hauteur, en laissant une partie où la nature reprend ses droits... Les jardins partagés constituent de bonnes initiatives. »

Que vous inspire ce chiffre de 1 million d'espèces menacées ?

« Si on parle de la grande faune sauvage, je pense au lynx qui a quasiment disparu. Mais surtout, en 30 ans en Europe, on a perdu 80 % d'insectes, papillons, abeilles, vers de terre... Une régression considérable et alarmante. »

Propos recueillis par Antoine CHANDELLIER

## De nombreux évènements (gratuits) jusqu'à dimanche

Vendredi 24 mai

➤ À Saint-Maximin, de 20 à 22 heures : « À la découverte du Marais d'Avalon après restauration ». Le Conservatoire d'espaces naturels d'Isère et la mairie de la commune organisent une balade accompagnée pour aller à la découverte du patrimoine naturel de ce marais. Rendez-vous à l'aire de pique-nique de l'étang d'Avalon.

Plus d'informations : communication@cen-isere.org

Samedi 25 mai

➤ À Champagnier, de 9 à 11 heures : « Des plantes et des hommes ». La ville organise une balade botanique pour découvrir l'usage des plantes et la biodiversité végétale. Départ de la mairie.

Réservation obligatoire : mairie@champagnier.fr

➤ De 9 à 10 heures : « Sortie oiseaux avec la LPO ». La commune a fait du parc Gabriel-Velten un refuge LPO pour préserver la nature. Cette sortie propose de découvrir les oiseaux du parc. Apportez vos jumelles !

Réservation obligatoire : isere@lpo.fr

➤ À Chamrousse, de 9 heures à 13 h 30 : « Les mouvements de la nature en montagne : entre espèces et paysages ». Départ du Recoïn vers la grotte de la Balme, le lac des Pourrettes, les lacs Robert, arrivée prévue aux pieds du Grand Van. Prévoir 2h30 de marche. Organisé par la Maison de l'environnement de Chamrousse.

Réservation obligatoire : maisonenvironnement@chamrousse.com

➤ À Eybens, de 10 heures à midi : « Balade à la rencontre des oiseaux ». Rendez-vous au centre de loisirs, Maison des Collines, chemin de Bel Air.

Réservation obligatoire : isere@lpo.fr ou 04 76 51 78 03.

➤ De 10 heures à midi : « Observer la vie de la mare de la Maison des collines ». Pour observer des animaux et plantes aquatiques. Rendez-vous au centre de loisirs, Maison des Collines, chemin de Bel Air.

➤ De 10 à 18 heures : « Respirer, la Fête de l'environnement ». Les associations adhérentes proposent des ateliers gratuits toute la journée : protection de la faune et flore, éducation à la nature, sensibilisation aux modes de transports doux... Et des activités en plein air : découverte de la mare et de la ferme pédagogique, balades... Rendez-vous au centre de loisirs, Maison des Collines, chemin de Bel Air.

➤ À Vif, de 14 h 30 à 16 heures, visite de la réserve des Isles du Drac. Cette réserve naturelle régionale s'étend sur 15 km le long de la rivière Drac. L'ensemble du site abrite une diversité remarquable de milieux et de nombreuses espèces patrimoniales et protégées. Venez donc découvrir cette biodiversité lors d'une visite encadrée par la garde animatrice la réserve. Organisé par la ville de Champagnier.

Réservation obligatoire : 04 76 98 08 83.

➤ À Grenoble, de 15 à 18 heures, « explorer les plantes sauvages de ma ville ». Vous pouvez participer à une expédition scientifique urbaine. Au programme : briefing à Cap Berriat (au 5, rue Georges-Jacquet) pour présenter le programme de science participative et monter les outils numériques qui vont être utilisés. Puis, départ en tramway jusqu'à Neyrpic, relevé de données et transmission des données en ligne en grignotant un bout. Organisé par Nemeton - Le Biolab de Grenoble.

Plus d'informations : contact@nemeton.bio

➤ Au Fontanil-Cornillon, de 14 à 16 heures : « les plantes du jardin ethnobotanique dans les rues de Fontanil ». Balade en forêt et découverte des plantes dans leur milieu naturel, pour en apprendre plus sur leurs propriétés (médicinales, tinctoriales, alimentaires). Puis déambulation dans le jardin ethnobotanique (rue du Moulin).

Réservation obligatoire : plantesenfontanil@gmail.com ou au 06 83 84 69 15.

➤ À Coublevie, de 15 à 17 heures, « Ça bouge dans le jardin ! ». Au sein d'un jardin (au Biau Jardin, au 200, chemin des Dominicains), un jeu de piste avec des activités d'observation permettra de découvrir que les habitants du jardin sont en mouvement : observer les animaux, suivre le déplacement naturel des végétaux, les conséquences sur nos écosystèmes... Pour participer : lebiaujardincouplevie@gmail.com



La réserve naturelle régionale sera à (re)découvrir ce samedi. Et qui sait, les plus chanceux apercevront peut-être un castor. Archives photo Le DL

que dans les rues de Fontanil". Balade en forêt et découverte des plantes dans leur milieu naturel, pour en apprendre plus sur leurs propriétés (médicinales, tinctoriales, alimentaires). Puis déambulation dans le jardin ethnobotanique (rue du Moulin).

Réservation obligatoire : plantesenfontanil@gmail.com ou au 06 83 84 69 15.

➤ À Coublevie, de 15 à 17 heures, « Ça bouge dans le jardin ! ». Au sein d'un jardin (au Biau Jardin, au 200, chemin des Dominicains), un jeu de piste avec des activités d'observation permettra de découvrir que les habitants du jardin sont en mouvement : observer les animaux, suivre le déplacement naturel des végétaux, les conséquences sur nos écosystèmes... Pour participer : lebiaujardincouplevie@gmail.com

Fête des mères  
**LA NATURE**  
fait battre son cœur

dimanche 26 avril 2019  
dans votre magasin botanic® !

botanic® SEYSSINS  
ZAC Pont de Rondeau  
Rue du Docteur Schweitzer

19,99 € au lieu de 24,95 €

Orchidée phalaenopsis botanic® + cache-pot

Orchidée 2 branches, plusieurs coloris au choix. Cache-pot céramique Ø 12 cm, 2 coloris au choix : blanc ou taupe. Réf : 559999

Garantie botanic® FLORAISON GARANTIEE 2 MOIS

Articles vendus dans la limite des stocks disponibles, non valable sur le site www.botanic.com. Création : Nouveau Monde DDB - Réalisation : CIA.com Ink. Crédits photos : Aurélie Jesuino, Stéphane Couchet. BOTANIC 505 - 300 rue Louis-Rustin CS 44106 Archamps 74162 Saint-Julien-en-Genève Cedex. SAS au capital de 11 668 740 €. SIRET 310 473 178 00088 RCS Thonon-les-Bains. Tél. service client botanic® : 09 70 83 74 74 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).